

**Il ne brisera point le roseau déjà couché
(Es.42,3)**



Rapport d'activité - 2019

Sommaire

Mot du Président	2
Qui sommes-nous?	3
Objectifs et valeurs	4
L'Être humain derrière le détenu	5
Actualités	7
Projet en cours - Côte d'Ivoire	9
Projet en cours - Togo	11
Projets en cours - Russie	13
Programme « pour les enfants de détenus »	15
Remerciements	17
L'Équipe	19
Rapport financier	21

Impressum

Rédaction : Laurence Giod

Aurore Dubois de Marolle

Jean-Pierre Schwaar

Ludovic Collet

Réalisation : Ludovic Collet

Un grand merci pour les photographies qui proviennent des membres des Fraternités Nationales des Prisons (PF), de la banque d'image de Prison Fellowship International (PFI), ainsi que de Laurence Girod.

Mot du président

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là » Marc 12:31

L'association Chryzalid est fière de célébrer sa quinzième année d'existence en 2020.

En dépit de la complexité de nos projets et toutes les implications de notre organisation, le Comité a su prendre acte de la situation et s'est assuré que l'équipe puisse avoir les ressources nécessaires afin de répondre aux

attentes. Malgré la suppression d'un poste salarié et grâce à l'engagement de nos collaborateurs et bénévoles, tous les projets et autres activités ont pu être menés à terme durant l'année 2019. La lecture de ce rapport d'activité vous donnera un aperçu de ce qui a été accompli tout au long de l'année.

A cet effet, j'aimerais remercier et féliciter toute l'équipe de l'Association Chryzalid, membres du Comité, collaborateurs, bénévoles et assistants pour la qualité du travail accompli et d'avoir pu relever tous les défis.

Je tiens également à remercier tous nos membres et généreux donateurs qui nous permettent d'être un acteur incontournable en matière de soutien aux prisonniers, à leurs familles, aux victimes et surtout dans le domaine de la formation et de la resocialisation des jeunes détenus.

Je souhaite que la prochaine année soit encore meilleure et que les défis qui nous attendent soient de nouveau relevés avec votre soutien.

Aidez-nous à les concrétiser et ainsi aider les prisonniers, leurs familles et les victimes.

Jean-Paul Reichenbach



Qui sommes-nous?

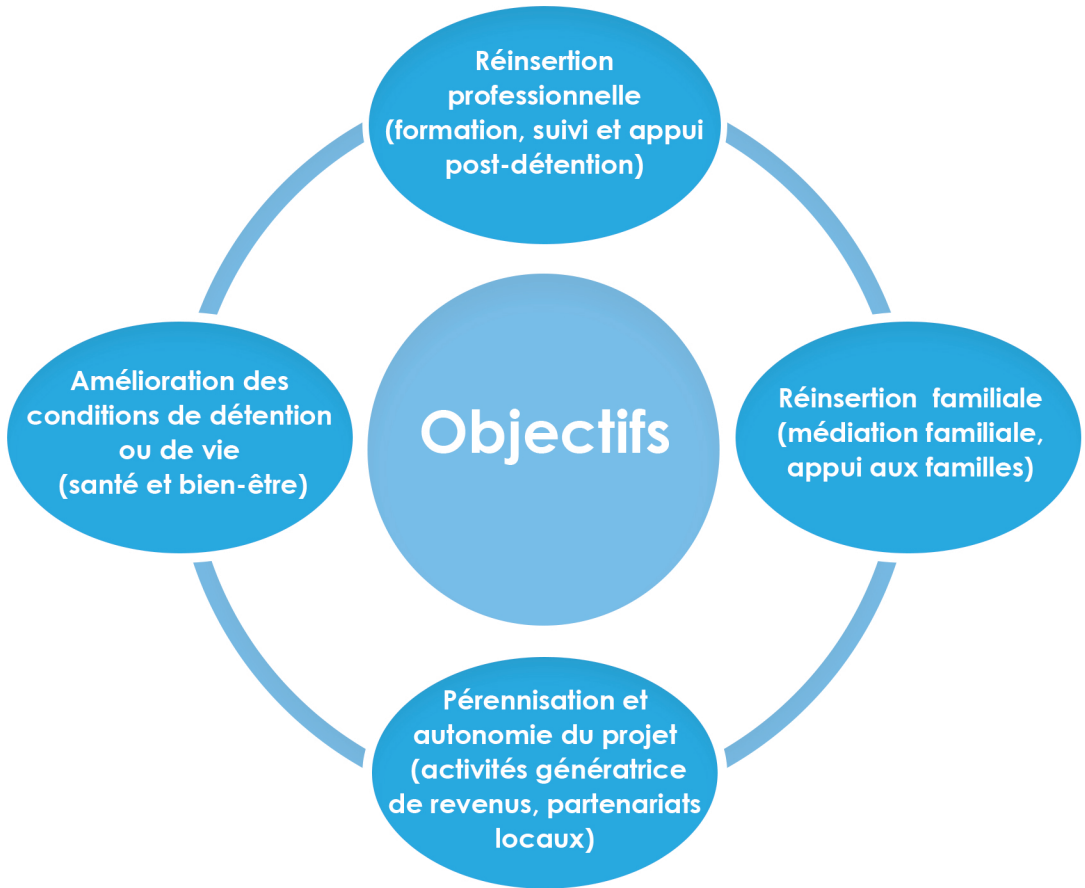


Charles Colson, ancien conseiller de la Maison-Blanche, et « homme de main » de Nixon dans l'affaire du « Watergate », a purgé une peine dans un camp de prisonniers fédéral durant 7 mois. Durant son incarcération, il a fait la promesse à ses codétenus de se souvenir des prisonniers et de leurs familles. Cette promesse est devenue la plus grande famille de ministères pénitentiaires au monde. Il a fondé Prison Fellowship en 1976, qui est devenu le plus grand organisme chrétien sans but lucratif au service des prisonniers,

anciens prisonniers et de leurs familles, et un des principaux défenseurs de la réforme de la justice pénale. Ce mouvement compte aujourd'hui près de 130 fraternités dans le monde.

Dans cette mouvance, et en Suisse, l'Association des Amis de la Fraternité Internationale des Prisons – AAFIP – a été créée en juillet 2005 dans le but de développer et promouvoir les projets de Prison Fellowship dans les pays du Sud.

Après une étude de marché, il s'est avéré que le nom de notre association n'était pas ou plus approprié, raison pour laquelle il a été modifié en 2015 sous Association Chrysalid. Le choix de ce nom a été motivé par l'évocation du processus de transformation de la chrysalide, de la larve en chenille, de la chenille en chrysalide et enfin de la chrysalide en papillon. Cette succession de transformations radicales est mise en parallèle avec le but de nos différents projets. Ces projets sont eux aussi constitués de périodes de mutations profondes qui font grandir les bénéficiaires des dits projets. Leurs périodes difficiles occasionnent d'amères déceptions et de multiples occasions de renoncement. Mais ces impasses ne sont pas une fatalité. Les problèmes quotidiens liés à leur incarcération constituent de puissants vecteurs de changement leur permettant d'abandonner le passé et d'avoir de nouvelles perspectives pour leur avenir.



Valeurs

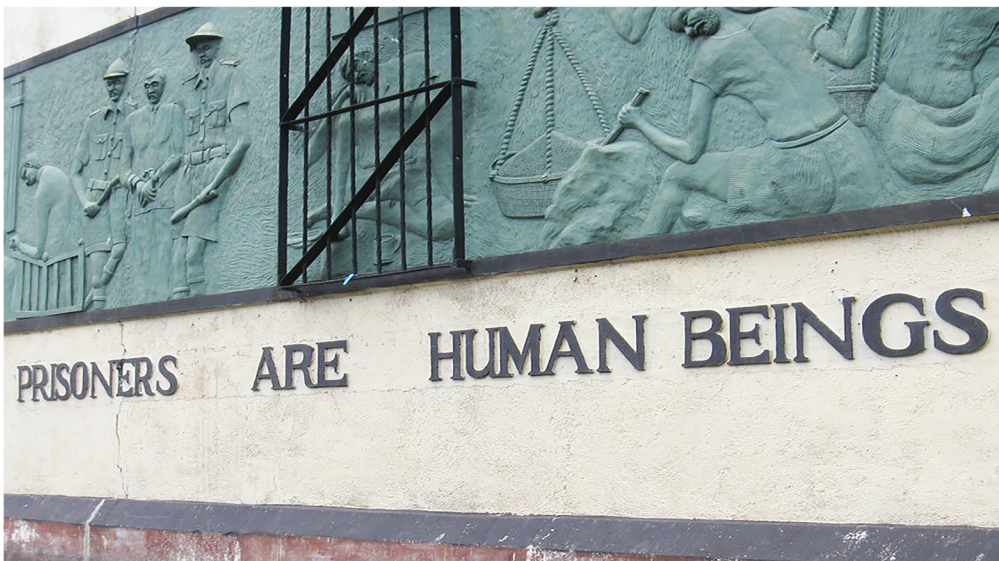
Chryzalid est une association qui puise ses valeurs dans la Foi chrétienne. Elle soutient et promeut des actions pour le respect, la dignité et la reconstruction des personnes privées de liberté, des victimes et de leurs familles.

L'Être humain derrière le détenu

La mission de Chryzalid et de ses partenaires n'est pas forcément évidente lorsqu'on ne connaît pas la réalité du terrain. En effet, pourquoi vouloir venir en aide aux détenus? Ne méritent-ils pas leur peine?

Nous croyons que la réalité n'est pas toujours si simple, que les abus sont fréquents, que les conditions de détention ne sont pas égales partout et qu'il est important de défendre les droits de l'homme, même de ceux qui ont fauté. N'oublions pas que la plupart des détenus sortiront un jour de prison. Lorsqu'ils auront payé leur dette à la société, nous voulons leur donner une seconde chance et leur permettre de retrouver leurs droits en tant que citoyen.

Ce que nous observons dans certains pays du Sud et de l'Est, c'est que la surpopulation peut atteindre 400%. Nous voyons des cellules de 20m² occupées par 80 détenus, des prisonniers faisant les trois-huit pour pouvoir dormir à même le sol, 90% des prisonniers atteints de maladies (tuberculose, gale...) et aucune mesure mise en place pour les soigner. Certains ne mangent qu'un repas par jour, une boule d'igname, leurs toilettes se résument à un seau au milieu de la cellule et ils n'ont pas de douche pour se laver.



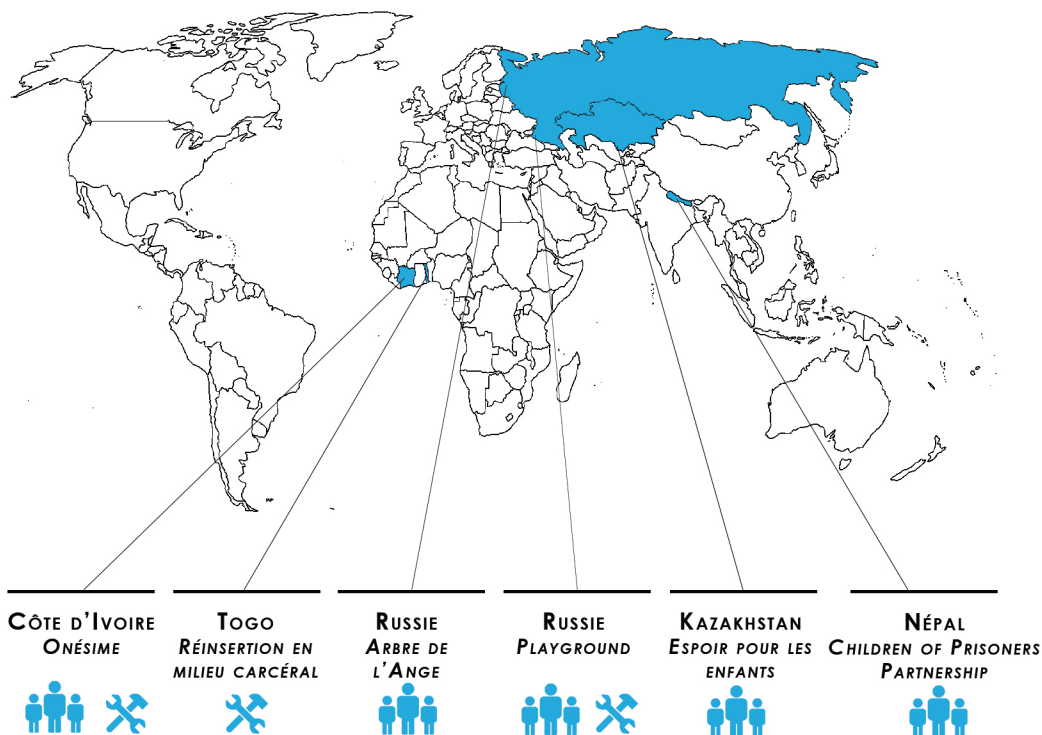


Parfois la gestion des déchets et des eaux usées fait défaut, les poubelles attirent mouches, rats et cafards ; les déjections entraînent maladies et infections. Certaines prisons accueillent hommes, femmes, enfants, prévenus et détenus dangereux dans les mêmes locaux. Beaucoup de prévenus passent plusieurs années en prison en attente d'un jugement. Certains prisonniers ne verront plus d'espace vert, vivant entourés de béton, dans une chaleur étouffante.

Et les mauvaises conditions ne préviennent pas la récidive. Au contraire, lorsque les mesures de réinsertion et de formation manquent, nous voyons que le taux de récidive atteint plus de 60% dans certains pays. Aussi, 1 enfant de détenu sur 5 connaîtra l'incarcération avant l'âge adulte et 1 sur 10 fera une longue peine de prison. Les détenus et leur famille sont stigmatisés ; la récidive devient un cercle vicieux. Notre action a permis de la faire baisser à 10% pour les bénéficiaires de nos projets.

Actualités

En 2019, Chryzolid a soutenu 6 projets dans 5 pays pour un montant de 535'836 CHF



Amélioration des conditions de vie des détenus

Aide aux enfants et enfants de détenus

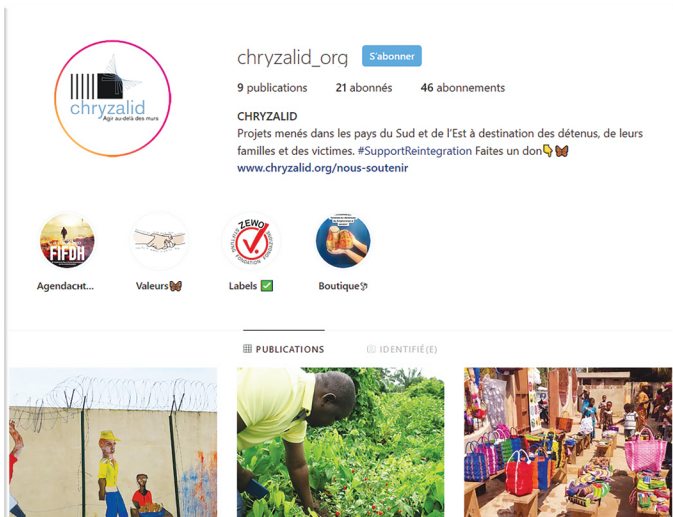
La communication de Chryzalid se tourne vers le digital !

Afin d'accroître la notoriété de l'association et de communiquer sur nos différentes actions, nous avons choisi d'investir une communication sur les réseaux sociaux.

Pari réussi! Que ce soit sur Facebook, Instagram ou même LinkedIn, le nombre de personnes qui nous suivent, commentent ou partagent nos postes, ne cesse d'augmenter.

Selon le média, le type de contenu diffère pour répondre au mieux aux tendances. Entre relais d'informations et création de contenus, nous souhaitons toucher le public le plus vaste possible avec en priorité les acteurs de la région (milieu de l'art et la culture, milieu humanitaire et entreprises privées).

Ainsi, nous sensibilisons davantage le public à nos actions si importantes pour les détenus, leur famille et les victimes.



Notre nouvelle page
instagram!

Rejoignez-nous!

https://www.instagram.com/chryzalid_org/

Centre Onésime

réhabilitation des mineurs en conflit avec la loi

2^{ème} année (mars 2018- août 2021)



Vue aérienne du centre

« Dans ce centre, il y a la paix et j'apprends beaucoup de choses. J'aime les cultures hors sol. Mon père est agriculteur et le centre Onésime me donne l'amour du travail de la terre. »

Laurent, résident au centre Onésime

Durée	3 ans
Budget total	763'307 CHF
Financé en 2018	250'000 CHF
Financé en 2019	275'121 CHF
A rechercher	238'186 CHF
Bénéficiaires	36 adolescents, leur famille et les habitants du village de Taboitien
Partenaire	La Fraternité des prisons de Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, 80% des mesures appliquées aux mineurs en conflit avec la loi sont des peines privatives de liberté. De plus, la prise en charge post-détention est dans la plupart des cas inexistante. Pourtant, sans réelle mesure de réinsertion ou soutien, une fois sortis de prison, le plus souvent, ces jeunes retombent dans la délinquance.



Les jeunes dans les cultures

Au centre Onésime, les enfants reçoivent une formation complète en agriculture, mais aussi des cours d'alphabétisation et d'éducation civique. La réinsertion familiale est aussi au cœur du projet. Les parents sont initiés aux pratiques parentales via

« l'Ecole des Parents » et sont invités à séjourner au centre afin de recréer les liens familiaux, essentielles à une réinsertion réussie.



Formation en permaculture

Quelques faits marquants en 2019

- Arrivée des premiers enfants au centre en juin
- 869 Kg de tomates et 900 Kg de courgettes produites et récoltées par les mineurs
- 8 familles venues rendre visite à leurs enfants et recréer des liens

Projet en cours - Togo

Réinsertion en milieu carcéral

formation et activités génératrices de revenus

1^{ère} année - 2^{ème} phase (mai 2016 - mai 2022)



Détenus en formation de coordonnerie

« La dernière fois que mon frère m'a visité, je lui ai montré les objets que j'ai appris à fabriquer en détention et il n'en revenait pas. Je suis sûr qu'à ma libération, j'ai de quoi survivre. »

Détenu à la prison de Lomé

Durée	6 ans
Budget total	956'000 CHF
Financé avant	500'000 CHF
Financé en 2019	152'000 CHF
A rechercher	304'000 CHF
Bénéficiaires	340 par an détenus dont 20 femmes incarcérées, leur famille et 30 épouses de détenus
Partenaire	La Fraternité des prisons du Togo

Dans les 13 prisons que compte le Togo, les conditions de détention sont considérées comme faisant partie des plus inhumaines au monde: faim, maladie, promiscuité. Sans formation professionnelle ni soutien à la réinsertion, plus de 3 détenus sur 5 retournent en prison. Pour les bénéficiaires du projet, ce taux baisse à moins de 10%.



Ex-détenu ayant reçu du matériel pour lancer son commerce (ici fabrication de crèmes artisanales)

Pour améliorer les conditions de détention, le projet distribue des kits alimentaires, installe des toilettes/douches et met en place des unités de soins

(pharmacie). Pour la réinsertion, ce sont au total 24 ateliers de formation qui ont été créés à l'intérieur de 5 prisons, et des coopératives qui gèrent la production et la vente des produits fabriqués en atelier. Les femmes de détenus sont aussi formées en activités génératrices de revenus (AGR) et vendent les productions.



Vente des articles par une femme de détenu

Quelques faits marquants en 2019

- Les produits fabriqués dans les 24 ateliers ont été vendus pour CHF 7'200.-
- 18 ex-détenus ont reçu un soutien pour leur activité/apprentissage à l'extérieur de la prison (don de matériel, participation aux frais d'apprentissage)

Projets en cours - Russie

Place de jeux

pour les enfants vivant dans la prison avec leur mère
1 année et demi (janvier 2019 - mai 2020)



Une mère incarcérée avec son enfant

*« J'ai hâte de voir mon enfant
sourire et jouer sur la place de
jeu. »*

**Mère incarcérée à la prison
de Krasnodar**

Durée	1,5 ans
Budget total	67'000 CHF
Financé en 2019	67'000 CHF
A rechercher	0 CHF
Bénéficiaires	55 enfants de 0 à 3 ans et leur mère incarcérée
Partenaire	La Fraternité des prisons de Russie

Dans la prison pour femmes de Krasnodar, dans le sud de la Russie, les enfants de 0 à 3 ans vivent dans la prison avec leur mère. Jusqu'à aujourd'hui, ces enfants n'avaient aucun espace de jeux. Ce projet veut donner l'opportunité à ces enfants de se développer au mieux, en leur apportant un monde de couleurs et de joie dans leur quotidien en prison.

Il est reconnu que les enfants se développent par le jeu. Avec cette place de jeux, la cinquantaine d'enfants vivant dans la prison pourra se socialiser avec les autres enfants et partager des moments heureux avec leur mère.



Plan de la place de jeux



Place de jeux en construction

Cet espace coloré et adapté aux enfants en bas âge offre un lieu, où les enfants et leur mère pourront sortir du quotidien triste de la prison.

Quelques faits marquants en 2019

- Préparation du terrain et démarrage de l'installation des jeux

Programme « pour les enfants de détenus »

Soutenir les enfants de détenus

Russie - Népal - Kazakhstan



Deux enfants de détenus recevant leurs cadeaux en Russie

Les enfants de détenus sont des victimes collatérales de l'incarcération des parents. Les liens familiaux, essentiels au bon développement de l'enfant, sont souvent rompus, et la situation économique de la famille se péjore.

Dans le monde, les Fraternités Nationales mettent en place différents projets pour les enfants de détenus au sein d'un programme appelé CPP

(Children Partnership Programme). Ce dernier vise à combler la lacune que cause l'incarcération des parents afin de satisfaire les besoins fondamentaux tant physiques qu'émotionnels des enfants et renforcer la relation parent-enfant.

Durée	2019
Budget total	30 700 CHF
Financé en 2019	30 700CHF
A rechercher	0 CHF
Bénéficiaires	2 300 enfants de détenus et leur parent
Partenaires	La Fraternité des prisons de Russie La Fraternité des prisons du Népal L'Association Grain de blé

Au vu de l'importance de ces projets pour les enfants de détenus, Chryzalid participe à ce programme CPP et d'autres projets de soutien aux enfants de détenus par des appuis ponctuels.

En 2019, 3 projets ont été soutenus :



Une famille de détenu célèbre Noël

- En Russie, où 1'800 enfants de détenus des prisons de Saint-Petersbourg ont pu célébrer Noël comme les autres enfants.

- Au Kazakhstan, 100 enfants de détenus ont reçu du matériel scolaire. Ce projet au Kazakhstan a été réalisé en collaboration avec l'Association Grain de Blé.



Enfants examinant leur matériel fraîchement reçu au Kazakhstan



Distribution de sacs d'école au Népal

- Au Népal, où 400 enfants de détenus ont reçu des sacs à dos et d'autres fournitures scolaires pour aller à l'école aussi bien équipés que les autres enfants.

Remerciements

Nous tenons à remercier nos membres, partenaires et donateurs qui ont rendu nos projets possible en 2019. Nous exprimons notre gratitude notamment à :

- La Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), la fondation Bleu-Ciel, et par l'intermédiaire de la FEDEVACO, les Communes de Vevey et Lausanne
- Par l'intermédiaire de la FEDEVACO, nous remercions la Direction du développement et de la coopération (DDC), les départements des institutions et de la sécurité (DIS), et de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)
- L'Association Interaction
- L'Ambassade Suisse en Côte d'Ivoire
- Les fondations : Corvus, Jeriko, La Marie-Maurice, Madeleine, Esse Quam Videri, Persis, Pierre Demaurex, Ernest Matthey
- L'entreprise Erfisa SA
- La Commune de Vevey pour la mise à disposition de locaux dans l'ancienne prison de Vevey
- Nos bénévoles qui accomplissent un immense travail avec enthousiasme et compétences

L'équipe de Chryzalid vous remercie pour votre soutien.

Nous vous invitons à suivre nos actualités sur nos réseaux sociaux !



Merci de nous aider à les soutenir !

L'Équipe

Comité

Jean-Paul Reichenbach, Président

Walter Schmied, Président d'honneur

Henri Minder, Vice-Président

Julien Drevici, Trésorier

Evelyne Richir, Membre

Ivan Sotirov, Membre

Luzia Zuber, Membre

Patrice Meylan, Membre

Staff

Jean-Pierre Schwaar, Responsable administratif/financier

Laurence Girod, Chargée de projet

Ludovic Collet, Chargé de communication et de recherche
de fonds

Aurore Duboit de Marolle, Assistante en communication
digitale



Rapport financier

Compte d'exploitation au 31 décembre	CHF	CHF
Produits	2019	2018
Dons affectés Fedevaco (DDC/DIS/Communes)	182 584,10	122 147,60
Dons affectés	253 400,00	270 858,36
Dons privés	86 010,21	95 574,87
Total des dons	521 994,31	488 580,83
Cotisations	1 200,00	1 240,00
Allocation pour frais de gestion Fedevaco	9 617,38	6 446,51
Total autres produits	10 817,38	7 686,51
Total de produits	532 811,69	496 267,34
Charges	2019	2018
Versements aux projets	374 456,64	548 858,14
Charges de projets	47 043,21	51 596,79
Charges directes de projet	421 499,85	600 454,93
Obtention de financement	20 231,63	47 790,59
Autres charges administratives	27 261,68	22 089,84
Charges/produits exercice antérieur	-1 060,95	14 805,89
Frais financiers	151,85	262,80
Total Charges administratives	46 584,21	84 949,12
Total des charges	468 084,06	685 404,05
Résultat d'exploitation	64 727,63	-189 136,71
Résultat des fonds		
Attribution	-113 122,72	-51 595,26
Utilisation fonds liés	51 595,26	242 553,48
Excédent avant attributions	3 200,17	1 821,51

Bilan au 31 décembre 2019 (CHF)

Actif	2019	2018
Liquidités	226 105,08	171 781,52
Débiteurs	22 277,00	6 599,00
Actifs transitoires	0,00	0,00
Actif circulant	248 382,08	178 380,52
Total Actif	248 382,08	178 380,52
Passif	2019	2018
Dettes à court terme	0,00	0,00
Passifs transitoires	3 931,80	4 638,50
Capitaux étrangers à court terme	3 931,80	4 638,50
Capitaux étrangers	3 931,80	4 638,50
Capital des fonds	113 122,72	51 595,26
Capital de l'organisation	13000	11 500,00
Fonds libres	114 541,35	108 560,72
Bénéfice reporté	586,04	264,53
Excédent	3 200,17	1 821,51
Capital de l'organisation	131 327,56	122 146,76
Total Passif	248 382,08	178 380,52

Annexe aux comptes annuels 2019

1. Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Association Chryzalid est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC 21), au Code des Obligations, aux prescriptions de Zewo et aux dispositions statutaires.

a) *Périmètre des comptes annuels*

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse Chryzalid. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires terrains de Chryzalid, qui sont indépendants de Chryzalid.

b) *Reconnaissance du revenu*

Les dons affectés à un but précis par le donateur sont reconnus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles ainsi financées. Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou générateurs de revenus surviennent et non pas en fonction des flux financiers.

c) *Enregistrement des charges*

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou générateurs de charges surviennent et non pas en fonction des flux financiers. Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

Charges totales	468'084.06	100%
Charges d'obtention de financements	20'231.63	4%
Autres charges administratives	27'261.68	6%
Charges exercice antérieur	1'060.95	0%
Charges de projets et de prestations	421'499.85	90%
Frais financiers	151.85	0%

d) Parties liées

Les partenaires terrains de Chryzalid sont considérés comme des parties liées Chryzalid.

e) Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de Chryzalid n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

2. Fonds affectés

Fonds affectés par bailleur :

Fonds	affectés au 01.01.2019	reçus en 2019	utilisés en 2019	affectés au 31.12.2019
Fonds FEDEVACO :				
DDC/DIS/DFJC/Communes	0.00	182'584.10	91'715.00	90'869.10
Fonds affectés privés	51'595.26	253'400.00	282'741.64	22'253.62
Total	51'595.26	435'984.10	374'456.64	113'122.72

Les fonds affectés correspondent à des dons et financements collectés ou reçus pour un projet précis qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et le seront dans les années à venir.

3. Donateurs privés – fonds libres

Les dons privés sans affectation à un projet précis sont considérés comme des fonds libres.

4. Prestations bénévoles

Entre le 1er janvier 2019 et le 31 Décembre 2019, des prestations bénévoles d'un volume de 2500 heures de travail, pouvant être estimées à une valeur de CHF 125'000.00 ont été offertes à l'association.

5. Evénements postérieurs à la date de clôture

Les comptes annuels ont été approuvés par le Comité du 10.02.2020. En outre, ils seront soumis à la prochaine Assemblée générale.

Entre le 31 Décembre 2019 et la date d'approbation les comptes annuels présents, aucun évènement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de Chryzalid au 31 Décembre 2019 ou qui devrait être présenté ici.

6. Rapport de performance

Chryzalid publie un rapport d'activité qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC.

7. Autres informations

	2019	2018
Cautionnement et sûretés en faveurs de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Engagements provenant de dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant

Les dons versés à l'Association Chryzalid, organisation d'intérêt public portant le label de qualité Zewo, peuvent être déduits des impôts en fonction des dispositions cantonales relatives aux déductions autorisées.

Compte d'exploitation

Au cours de l'exercice 2019, nous avons enregistré un montant total de produits de CHF 532'811.00 (dons et autres), soit une augmentation de 7% par rapport à l'exercice précédent. Nous avons attribué le montant de CHF 421'499.00 aux projets géographiquement concentrés en Afrique, en Europe de l'Est et en Asie. Le rapport entre les fonds investis dans les projets et les charges correspondantes pour l'obtention de financement et les charges administratives a été ramené pratiquement de moitié. Les mesures prises en début d'exercice en supprimant un poste de travail salarié explique cette baisse. Le renouvellement à 100% du hardware et la mise à jour du software ont été pris en charge en totalité par l'exercice écoulé. Concrètement plus de 86% des fonds ont été utilisés pour les dépenses liées aux projets.

L'actif du bilan est composé des liquidités CHF 226'105.00 et du poste débiteurs CHF 22'277.00, ce dernier correspondant à une avance CHF 20'000.00 sur un projet dont le paiement irrévocable est prévu début 2020.

Le passif comprend le capital des fonds correspondant aux engagements sur les projets en cours de réalisation CHF 113'122.00, les passifs transitoires CHF 3931.00, ainsi que le capital de l'organisation CHF 13'000.00, de bénéfice reporté CHF 586.00 et de fonds libre CHF 114'541.00.

Ce dernier comprend un montant de CHF 100'000.00 non encore attribué à un projet spécifique à la date du 31.12.2019. Les comptes 2019 correspondent aux prescriptions conformes au principe des Swiss GAAP RPC et à la norme RPC 21 en particulier. Le détail des comptes est à disposition auprès du secrétariat de l'association.

Répartition de l'excédent

Le Comité proposera à la prochaine Assemblée Générale de répartir le résultat comme suit :

- CHF 3'000.00 par augmentation du capital à CHF 16'000.00
- CHF 200.17 au bénéfice reporté

Vérification des comptes

Les comptes 2019 ont été audités par la Fiduciaire Favre et Perreaud S.A. à Lausanne. La présentation complète des comptes est disponible auprès du Secrétariat de l'Association, sur demande. L'Association Chryzolid est au bénéfice du label de qualité Zewo qui garantit une bonne utilisation des dons.

Rapport de l'organe de révision
à l'attention des membres de
l'Association Chryzalid

VEVEY

2019

Lausanne, le 8 avril 2020

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et tableau de variation du capital) de l'Association Chryzalid pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les documents annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21 ;
- ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies.

FIDUCIAIRE FAVRE & PERREAUD SA

C. A. Favre Perreaud
Expert-réviseur agréé

Ph. Perreaud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexe :

Reproduction des comptes annuels



Comme en Côte d'Ivoire, notre mission est de semer aujourd'hui les graines d'un meilleur lendemain.



chryzalid

Agir au-delà des murs



**FEDERATION
VAUDOISE
COOPERATION**

INTERACTION

Association Chryzalid

Ancienne Prison
Rue du Panorama 4
1800 Vevey

www.chryzalid.org

Info@chryzalid.org

+41 21 903 02 70

PostFinance/Raiffeisen

10-256352-6/CH96 8045 1000 0057 3883



[facebook.com/
associationchryzalid/](https://facebook.com/associationchryzalid/)



[instagram.com/
chryzalid_org/](https://instagram.com/chryzalid_org/)



[linkedin.com/company/
chryzalid](https://linkedin.com/company/chryzalid)